



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Session annuelle  
Rome, 14-17 novembre 2022

---

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 3 octobre 2022	WFP/EB.2/2022/7-A/3
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## Plan stratégique de pays – Guinée-Bissau (2023-2027)

Durée	1 <sup>er</sup> janvier 2023-31 décembre 2027
Coût total pour le PAM	131 074 054 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes*	3

\* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

### Résumé

La République de Guinée-Bissau est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui se heurte à d'importants problèmes de développement malgré les perspectives économiques qu'offrent l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'extraction minière. Depuis son accession à l'indépendance à l'égard du Portugal en 1974, le pays est en proie à des troubles politiques et à une fragilité institutionnelle. L'instabilité politique, la dépendance excessive à l'égard de la production de noix de cajou et la grande vulnérabilité face aux effets des changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, qui ont une incidence sur la disponibilité des ressources naturelles, se traduisent par une insécurité alimentaire généralisée et une forte prévalence de la malnutrition, en particulier chez les enfants, les femmes rurales, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et les personnes handicapées.

---

#### Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi  
Directeur régional  
Afrique de l'Ouest  
courriel: [chris.nikoi@wfp.org](mailto:chris.nikoi@wfp.org)

M. J. Manja  
Directeur de pays  
courriel: [joao.manja@wfp.org](mailto:joao.manja@wfp.org)

Après la pandémie de maladie à coronavirus 2019, le Gouvernement bissau-guinéen a mis en place une nouvelle stratégie de développement, d'emploi et de promotion industrielle pour 2020-2024, appelée "*Hora Tchiga*", qui donne la priorité au développement du capital humain grâce à des investissements dans la santé, l'éducation et les infrastructures. Le PAM aide le Gouvernement dans cette entreprise, en fournissant une assistance technique et financière pour soutenir les interventions en cas de crise, les activités portant sur l'alimentation scolaire et la nutrition, la résilience des moyens d'existence des petits exploitants, le renforcement des capacités des institutions nationales et la protection sociale.

S'appuyant sur les enseignements tirés du plan stratégique de pays de première génération pour 2019-2024 et conformément aux priorités nationales, le plan pour 2023-2027 définit quatre effets directs sur lesquels centrer les efforts:

- *Effet direct 1*: Les populations touchées par une crise en Guinée-Bissau sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les chocs.
- *Effet direct 2*: D'ici à 2027, le régime alimentaire ainsi que l'accès aux services de base (notamment la santé, l'éducation et la nutrition) des enfants, des populations vulnérables et des personnes exposées au risque de malnutrition s'améliorent en Guinée-Bissau.
- *Effet direct 3*: D'ici à 2027, la résilience des communautés rurales, en particulier les femmes et les jeunes, face aux changements climatiques et aux chocs et facteurs de stress socio-économiques est renforcée en Guinée-Bissau.
- *Effet direct 4*: D'ici à 2027, le système de protection sociale en Guinée-Bissau est renforcé.

Des approches tenant compte de la problématique femmes-hommes et favorisant l'inclusion des personnes handicapées seront appliquées dans tous les domaines. Des composantes nutritionnelles et l'adaptation aux changements climatiques seront intégrées dans l'ensemble des interventions.

Le plan stratégique du pays est cohérent avec les effets directs stratégiques 1, 2, 3 et 4 du PAM, les conclusions et recommandations de l'examen stratégique national Faim zéro de 2019, la nouvelle stratégie de développement du Gouvernement, *Hora Tchiga*, pour 2020-2024 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2022-2026).

## **Projet de décision\***

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Guinée-Bissau (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 131 074 054 dollars É.-U.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## 1. Analyse de la situation du pays

### 1.1 Contexte national

1. La Guinée-Bissau est un petit pays d'Afrique de l'Ouest à faible revenu, qui se place au 175<sup>e</sup> rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2020<sup>1</sup>. Le pays compte 2 millions d'habitants<sup>2</sup>, dont 69 pour cent vivent sous le seuil de pauvreté. Le produit intérieur brut (PIB) est de 1,4 milliard de dollars, soit 727 dollars par habitant. Le taux de croissance économique moyen de 4,2 pour cent, observé depuis 2012, s'est inversé en 2020 du fait de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), et le PIB s'est depuis lors contracté de 2,4 pour cent<sup>3</sup>.
2. L'agriculture, qui compte pour un tiers du PIB du pays<sup>4</sup> et emploie 68 pour cent de la population active<sup>5</sup>, se caractérise par une dépendance excessive à l'égard de la production de noix de cajou, de faibles investissements technologiques, un accès difficile au crédit et un exode rural. La culture de la noix de cajou, qui représente 90 pour cent des exportations totales de biens<sup>6</sup>, couvre 50 pour cent des terres arables du pays et emploie – directement ou indirectement – 80 pour cent de la population active<sup>7</sup>. La dépendance à l'égard de la noix de cajou compromet gravement le potentiel de croissance agricole et économique du pays.
3. Les femmes et les filles font l'objet de violences sexistes, pâtissent de pratiques traditionnelles préjudiciables et enregistrent des taux de mortalité maternelle élevés; selon l'enquête en grappes à indicateurs multiples (2018-2019)<sup>8</sup>, la prévalence des mutilations génitales féminines est de 48 pour cent chez les femmes et les filles âgées de 15 à 49 ans, et de 39 pour cent chez les filles âgées de 0 à 14 ans. Le taux d'alphabétisation des femmes est de 45,6 pour cent, et seulement 24,4 pour cent des femmes travaillant dans l'agriculture possèdent des terres agricoles ou ont des droits sécurisés sur les terres agricoles<sup>9</sup>.
4. La malnutrition maternelle et infantile est très répandue. Les retards de croissance touchent 28 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois, avec un pic à plus de 30 pour cent (prévalence classée "très élevée" par l'Organisation mondiale de la Santé) dans les régions d'Oio, de Bafatá et de Gabú. L'émaciation touche 5 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois<sup>10</sup>. Parmi les femmes et les filles âgées de 15 à 49 ans, 31,7 pour cent seulement atteignent le seuil minimal de diversité du régime alimentaire<sup>11</sup>, tandis que 44 pour cent souffrent d'anémie<sup>12</sup>. Les personnes vivant avec le VIH représentent 3 pour cent de la population et, de même que les personnes atteintes de tuberculose, elles sont confrontées à des vulnérabilités supplémentaires liées à l'alimentation et à la nutrition. Selon les données disponibles les

---

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière: Le développement humain et l'Anthropocène*.

<sup>2</sup> Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). *Tableau de bord de la population mondiale, données 2020*.

<sup>3</sup> Banque mondiale. *Indicateurs du développement dans le monde, données 2020*.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière: Le développement humain et l'Anthropocène*.

<sup>6</sup> Selon la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, entre 2015 et 2019, les exportations franco à bord de noix de cajou brutes ont représenté en moyenne 90,4 pour cent des exportations totales de marchandises.

<sup>7</sup> Groupe de la Banque africaine de développement. 2015. *Guinée-Bissau – Profil genre pays – 2015*.

<sup>8</sup> Ministère de l'économie et des finances et Institut national de la statistique. 2020. *Inquérito aos Indicadores Múltiplos (MISC6), Guiné-Bissau 2018-2019*.

<sup>9</sup> Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. *Data Hub*.

<sup>10</sup> Ministère de l'économie et des finances et Institut national de la statistique. 2018. *Inquérito aos Indicadores Múltiplos (MISC6) (2018-2019)*.

<sup>11</sup> Novembre 2021: résultats du système national de sécurité alimentaire et de nutrition et de son suivi.

<sup>12</sup> Ministère de l'économie et des finances et Institut national de la statistique. 2020. *Inquérito aos Indicadores Múltiplos (MISC6), Guiné-Bissau 2018-2019*.

- plus récentes, 23 pour cent des personnes vivant avec le VIH et 43 pour cent de celles atteintes de tuberculose sont sous-alimentées, et plus de 20 pour cent des personnes atteintes du VIH et/ou de la tuberculose sont en situation d'insécurité alimentaire.
5. Seuls 69 pour cent des enfants d'âge scolaire sont inscrits à l'école primaire, et 25 pour cent des filles et 29 pour cent des garçons seulement achèvent le cycle d'enseignement primaire<sup>13</sup>. Avec environ une fille sur trois mariée ou enceinte avant l'âge de 18 ans, et 8 pour cent mariée avant l'âge de 15 ans<sup>14</sup>, les filles sont plus susceptibles que les garçons d'abandonner l'école après le premier cycle de l'enseignement primaire (de la première à la quatrième année).
  6. Seul 0,9 pour cent de la population bénéficie d'au moins une prestation de protection sociale sous forme d'aide sociale ou d'assurance sociale. Le système de protection sociale en est encore à ses débuts, et il n'existe que peu ou pas de régimes nationaux de protection sociale autres que les pensions pour les anciens combattants et certains fonctionnaires retraités. Le Gouvernement tente d'établir un filet de sécurité sociale national avec le soutien de la Banque mondiale, mais les dépenses sociales limitées et les contraintes budgétaires freinent le développement de la protection sociale. La géographie complexe de la Guinée-Bissau, qui comprend un archipel de 88 îles abritant des communautés difficiles à atteindre, complique encore la fourniture d'un accès universel aux services sociaux essentiels.
  7. Selon l'indice 2019 de la "*Notre Dame Global Adaptation Initiative*"<sup>15</sup>, la Guinée-Bissau est le quatrième pays le plus vulnérable face aux changements climatiques dans le monde. Les effets des changements climatiques sont un facteur de plus en plus important d'insécurité alimentaire, ce qui aggrave les vulnérabilités existantes. Depuis 2015, les inondations ont touché plus de 170 000 personnes dans les zones côtières du sud et les plaines orientales, et détruit 8 pour cent de la production totale de riz<sup>16</sup>. L'érosion côtière et l'intrusion d'eau salée dues à l'élévation du niveau de la mer, aggravée par les changements climatiques, entraînent une détérioration progressive de la productivité de la riziculture de mangrove, tandis que les sécheresses de plus en plus fréquentes dans le nord-est du pays ont des répercussions négatives sur la disponibilité en eau et la culture du riz, de la pomme de terre et du manioc dans les basses-terres.
  8. La Guinée-Bissau est fragile sur le plan politique depuis son indépendance en 1974, avec quatre coups d'État réussis et des retombées sur les institutions publiques, ce qui place le pays dans les dix centiles les plus bas pour tous les indicateurs mesurant les capacités du secteur public dans la banque de données des Indicateurs de gouvernance mondiaux de la Banque mondiale<sup>17</sup>. Après la brève période de stabilité qui a suivi la deuxième élection démocratique du pays en 2019, une tentative de coup d'État début 2022 a marqué un nouveau recul de la stabilité politique. Le Bureau intégré des Nations Unies pour le maintien de la paix en Guinée-Bissau a terminé sa mission en décembre 2020, laissant aux forces de sécurité nationales la responsabilité de garantir la paix et la stabilité dans le pays.

---

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Disponible à l'adresse <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.

<sup>16</sup> Statistiques du Service national de protection civile.

<sup>17</sup> Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/worldwide-governance-indicators>.

## 1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

9. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement pour assurer la croissance économique et lutter contre la pauvreté et les inégalités, les progrès du pays vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont considérés comme limités selon l'analyse commune de pays des Nations Unies de 2020. Compte tenu de l'importance attachée au développement, la Guinée-Bissau a donné la priorité aux cibles de l'ODD 1 (éliminer la pauvreté) dans l'action qu'elle mène pour mettre en œuvre le Programme 2030. Cependant, le nombre absolu de personnes souffrant de malnutrition a augmenté (ce qui a une incidence sur la réalisation de l'ODD 2) et les systèmes de santé (ODD 3) et d'éducation (ODD 4) sont confrontés à des difficultés persistantes liées à la faiblesse des dépenses publiques, au mauvais état des infrastructures, à l'insuffisance des ressources humaines et au manque d'accès aux installations nécessaires à l'approvisionnement en eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans de nombreuses zones d'installation (ODD 11).

## 1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

### *Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2*

10. *Accès à l'alimentation.* Selon l'examen stratégique national Faim zéro de 2019, un tiers de la population est en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure, qui va d'août à octobre. Les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire sont notamment la dépendance excessive à l'égard de la production et des cours mondiaux de la noix de cajou, l'accès limité à la nourriture et la faible productivité agricole. Selon l'analyse la plus récente du cadre harmonisé (mars 2022), près de 132 000 personnes (10 pour cent de la population interrogée) sont en situation d'insécurité alimentaire élevée et ont besoin d'une assistance alimentaire de toute urgence [phase 3 ou phase supérieure du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)], tandis que plus de 349 000 personnes (26 pour cent des personnes interrogées) sont exposées au risque d'insécurité alimentaire (phase 2 de l'IPC). Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, la stratégie *Hora Tchiga* du Gouvernement définit la diversification des moyens d'existence et l'autonomisation économique comme des leviers déterminants qui doivent être renforcés.
11. *Élimination de la malnutrition.* Malgré les progrès réalisés dans la réduction de l'incidence moyenne de la malnutrition, qui a été ramenée de 31 pour cent de la population en 1996 à 22,2 pour cent en 2012, le nombre de personnes souffrant de malnutrition a de nouveau augmenté, pour atteindre 28 pour cent en 2018<sup>18</sup>. Selon le Rapport mondial sur la nutrition (2021)<sup>19</sup>, la prévalence de l'émaciation s'est maintenue à environ 5 pour cent depuis 2010, et malgré certains progrès réalisés en matière de réduction de l'anémie chez les femmes et les filles en âge de procréer, 48 pour cent d'entre elles sont encore touchées. La malnutrition touche les familles, quel que soit leur statut économique, mais il a été démontré que la pauvreté, le niveau élevé d'analphabétisme des mères de famille et le manque de connaissances sur les bonnes pratiques alimentaires constituaient des facteurs clés.

---

<sup>18</sup> Équipe de pays des Nations Unies. 2020. Analyse commune de pays pour la Guinée-Bissau, 2020.

<sup>19</sup> Development Initiatives. 2021. [2021 Global Nutrition Report](#).

12. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Les petits exploitants agricoles représentent 68 pour cent de la population active et sont extrêmement vulnérables aux fluctuations des cours mondiaux de la noix de cajou, car ils troquent souvent les noix contre du riz pour nourrir leur famille. Avec des cours qui sont tombés de 1,4 dollar par kilogramme en 2017 à 0,5 dollar par kilogramme en 2020, les ménages ont de plus en plus de difficultés à accéder à la nourriture pendant la période de soudure. La diversification limitée des moyens d'existence, l'absence de capacités de transformation des aliments, la dégradation de l'environnement et les difficultés d'accès au crédit et à la terre exercent des pressions supplémentaires sur les revenus des petits exploitants. Les petites exploitantes agricoles sont en plus pénalisées par le fait qu'elles ont un pouvoir de décision limité sur le budget du ménage, qu'elles sont davantage touchées par l'analphabétisme et qu'elles n'ont guère de chance de posséder des capitaux, des terres ou d'autres ressources productives.

### **Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17**

13. Le Gouvernement bissau-guinéen attache une grande importance à ses partenariats stratégiques avec les parties prenantes du développement, en particulier celles du système des Nations Unies, pour la bonne réalisation des ODD. En 2021, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies sont convenus d'un nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable couvrant la période 2020-2026 (ci-après le Plan-cadre de coopération), qui définit trois priorités stratégiques:
- i) gouvernance porteuse de transformations et inclusive englobant le respect de l'État de droit et le maintien de la paix;
  - ii) transformation économique structurelle, développement durable et croissance verte inclusive et résiliente qui ne laisse personne de côté; et
  - iii) développement du capital humain.

### **1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim**

14. Selon l'étude sur les moyens de combler le déficit en nutriments menée par le PAM en 2021, 28 pour cent de la population ne sont pas en mesure de se procurer un régime alimentaire répondant aux besoins énergétiques minimaux, dont le coût est estimé à 2,35 dollars (1 322 francs CFA) par jour pour un ménage moyen comptant sept personnes. Près des trois quarts de la population (68 pour cent) n'ont pas les moyens de se procurer une alimentation saine et nutritive, dont le coût est estimé à 4 dollars (2 234 francs CFA) par ménage et par jour. La disponibilité des principaux aliments nutritifs et leur accessibilité à des prix abordables étant limitées, il est difficile d'avoir une alimentation saine.
15. Les résultats d'une étude sur le coût de la faim en Afrique menée par le PAM en Guinée-Bissau en 2020 ont mis en évidence les répercussions socio-économiques importantes de la faim aggravée par la malnutrition. La malnutrition est responsable de 23,5 pour cent des décès d'enfants de moins de 5 ans, soit 12 723 enfants entre 2008 et 2013. La malnutrition a aussi une incidence directe sur les résultats scolaires. En 2015, 93,2 pour cent des cas d'enfants devant redoubler une année d'école primaire étaient liés à une forme de malnutrition. Comme 43 pour cent de la population en âge de travailler a souffert d'un retard de croissance avant l'âge de 5 ans, la malnutrition a également un impact direct sur la productivité du travail. Selon l'étude, la malnutrition infantile représente en 2014 une perte équivalant jusqu'à 9,4 pour cent du PIB (70,6 millions de dollars). Réduire de moitié la prévalence de la malnutrition infantile d'ici à 2025 permettrait de réaliser des économies de 148,5 millions de dollars par an.

## **2. Incidences stratégiques pour le PAM**

### **2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM**

16. Le PAM a adapté son portefeuille de programmes, en s'appuyant sur les enseignements tirés des évaluations et des bilans de son plan stratégique de pays (PSP) de première génération, des missions de contrôle réalisées par le bureau régional et des nouvelles études élaborées par le PAM depuis 2019:
- i) L'évaluation finale du programme international McGovern-Dole d'alimentation pour l'éducation et la nutrition des enfants en Guinée-Bissau qui couvrait la période 2016-2019 a permis de constater que le programme d'alimentation scolaire du PAM était parvenu à atténuer la faim à court terme et à compléter le revenu des ménages. L'une des recommandations était de développer le projet pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale et de recourir aux rations à emporter pour les filles de la quatrième à la sixième année primaires, car il était constaté que ces rations incitaient efficacement les parents à scolariser leurs filles. Le PAM transposera donc les interventions à l'échelle nationale et fournira des rations à emporter aux filles inscrites en cinquième et sixième année primaires, puisque ce sont elles qui risquent le plus d'abandonner l'école. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des processus d'achat et la diversification des sources de financement et des partenariats afin d'améliorer la qualité de l'assistance du PAM.
  - ii) Une étude portant sur l'analyse de la riposte climatique pour l'adaptation, menée en 2021 par le PAM et l'Alliance de Bioversity International et du Centre international d'agriculture tropicale, a permis de recenser les multiples possibilités s'offrant au PAM pour ses programmes d'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les priorités et les besoins du Gouvernement. Sur la base des recommandations issues de l'étude, le PAM a intégré une dimension d'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble de ses effets directs stratégiques, en renforçant les systèmes d'alerte rapide et en tirant parti de ses activités de renforcement de la résilience pour améliorer la capacité d'adaptation des communautés rurales aux changements climatiques.
  - iii) Les principales conclusions et recommandations de l'étude menée par le PAM sur les moyens de combler le déficit en nutriments – notamment celles concernant la nécessité d'intégrer les aspects nutritionnels dans tous les domaines d'intervention en vue d'améliorer la disponibilité d'aliments nutritifs produits localement et leur accessibilité à des prix abordables – ont également été prises en compte lors de la conception du PSP.

### **2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres**

17. Le PSP est parfaitement en phase avec le plan de développement national du Gouvernement pour 2020-2023 et la stratégie nationale de développement, d'emploi et de promotion industrielle pour 2020-2024, connue sous le nom de "*Hora Tchiga*". Cette stratégie met en particulier l'accent sur la protection sociale, la diversification des moyens d'existence agricoles et l'adaptation aux changements climatiques. L'intégration systématique par le PAM de programmes de renforcement de la résilience et de protection sociale favorisera l'harmonisation avec la nouvelle vision de l'avenir du pays énoncée dans le plan de développement national et *Hora Tchiga*. L'accent mis par le PAM sur la résilience est également conforme aux priorités du pays dans ce domaine.

18. Le PAM a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et avec le Gouvernement à la formulation du nouveau Plan-cadre de coopération pour la Guinée-Bissau (2022-2026), en dirigeant les consultations relatives à la nutrition et à la sécurité alimentaire. L'accent mis par le PAM sur la préparation aux situations d'urgence, la protection sociale et la résilience est conforme à la deuxième et à la troisième priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération, à savoir la transformation économique structurelle et le développement du capital humain.

### **2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes**

19. Le portefeuille de programmes du PSP est le résultat de consultations approfondies avec les partenaires. Tout au long de la phase de conception du PSP, le PAM a organisé des réunions bilatérales avec les principaux ministères et partenaires de développement afin de recueillir des avis informels sur les activités en cours et les futures orientations programmatiques. Les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires coopérantes ont également été régulièrement consultées en vue de recenser les domaines où les partenariats pourraient être renforcés.
20. Des consultations formelles sur le portefeuille provisoire de programmes du PAM ont été organisées avec les partenaires dans le pays en mai 2022. Le PAM a organisé deux séances de consultation principales à l'intention du Gouvernement et des partenaires de développement, et a tenu des réunions bilatérales avec les ministres et les gouvernements donateurs stratégiques.

## **3. Portefeuille stratégique du PAM**

### **3.1 Direction, orientations et impacts escomptés**

21. Le présent PSP de deuxième génération permet de poursuivre l'action menée au titre du précédent PSP tout en introduisant une nouvelle orientation programmatique sur la protection sociale, l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la programmation prenant en compte la nutrition, le handicap et la problématique femmes-hommes dans tous les domaines d'intervention.
22. Les interventions du PAM en cas de crise seront davantage axées sur la préparation aux situations d'urgence moyennant le renforcement des systèmes nationaux d'alerte rapide. Les activités de renforcement de la résilience mettront davantage l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques dans les communautés rurales.
23. Le PAM renforcera et élargira les interventions en faveur de l'alimentation scolaire utilisant la production locale et mettra en place des distributions de rations à emporter à l'intention des filles inscrites en cinquième et sixième année primaires et des enfants handicapés. La promotion d'interventions axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle contribuera à réduire la malnutrition, en particulier chez les jeunes enfants, les femmes et les filles enceintes et les jeunes mères. Le PAM renforcera la programmation nutritionnelle par des activités de prévention et de traitement de la malnutrition dans les communautés, les écoles et les établissements. Il reprendra ses activités d'assistance en faveur des personnes souffrant de malnutrition qui vivent avec le VIH ou la tuberculose et suivent des traitements, notamment au moyen d'un appui nutritionnel et de transferts de type monétaire destinés aux ménages en situation d'insécurité alimentaire auxquels ces personnes appartiennent.
24. En collaboration avec ses partenaires de développement, le PAM intensifie le soutien qu'il apporte au Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité sociale pour mettre en place un système de protection sociale inclusif à dimension nutritionnelle. Cette intervention contribue directement à l'effet direct 4 du PSP et est intégrée dans tous les autres effets directs.



### **3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles**

#### ***Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise en Guinée-Bissau sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les chocs***

25. Les activités menées au titre de cet effet direct renforceront les capacités des partenaires nationaux en matière de préparation et d'intervention en cas de crise grâce à l'amélioration des systèmes nationaux d'alerte rapide, tout en garantissant la fourniture continue d'une assistance vitale aux personnes et aux communautés touchées par une crise. Les interventions tiendront compte des principes de protection sociale réactive face aux chocs (effet direct 4 du PSP). L'action menée au titre de l'effet direct 1 du PSP sera étroitement liée aux activités relevant de l'effet direct 3 du PSP, qui vise à remédier aux causes profondes de la vulnérabilité au moyen d'activités de renforcement de la résilience.

#### ***Effet direct stratégique du PAM***

26. Cet effet direct du PSP est en harmonie avec l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

#### ***Domaine d'action privilégié***

27. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

#### ***Harmonisation avec les priorités nationales***

28. Cet effet direct du PSP est pleinement conforme aux priorités du Ministère de l'intérieur et du Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité sociale pour ce qui concerne l'amélioration de la préparation et de l'intervention en cas de crise et le renforcement des liens avec la protection sociale.

#### ***Produits escomptés***

29. Les deux produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:
- Produit 1.1: Les personnes touchées par des chocs ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance monétaire et à des services qui leur permettent de satisfaire leurs besoins essentiels.
  - Produit 1.2: Les autorités nationales et locales disposent de capacités renforcées pour se préparer et faire face aux changements climatiques et aux chocs socio-économiques.

#### ***Activités essentielles***

*Activité 1: Apporter une assistance aux populations touchées par une crise et renforcer les capacités des partenaires nationaux et des communautés locales en matière de préparation et d'intervention.*

30. *Préparation aux crises.* Le PAM appuiera l'élaboration d'un plan national pluriannuel d'intervention en cas de crise qui énonce clairement les procédures et les rôles des principaux acteurs, notamment le Service national de protection civile et les ministères concernés, y compris la protection sociale. Le PAM se concentrera également sur le renforcement de systèmes d'alerte rapide inclusifs et participatifs, en collaborant avec le Service national de protection civile et l'Institut national de météorologie afin d'améliorer leur capacité à collecter et à analyser les informations climatiques nécessaires pour guider la préparation aux crises et les activités de riposte tenant compte de la problématique femmes-hommes aux niveaux national et local. Dans le cadre de ses activités de renforcement de la résilience (effet direct 3 du PSP), le PAM prévoit de travailler avec ses partenaires à la diffusion des informations climatiques "sur le dernier kilomètre". Ces

informations, en étant accessibles aux petits exploitants, permettent à ces derniers d'adapter les activités liées à leurs moyens d'existence. La mise en œuvre de cette activité sera appuyée par des solutions technologiques, des prestations et des conseils du PAM, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux.

31. Le PAM continuera d'appuyer le Service national de protection civile, le Ministère de l'agriculture et du développement rural et l'Institut national de la statistique dans le déploiement de leur système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en organisant des enquêtes et des évaluations régulières et en renforçant les capacités des partenaires en matière d'analyse géospatiale, de ciblage, d'analyse de la sécurité alimentaire et de conception et de mise en œuvre des interventions d'urgence. Le système, ainsi que les systèmes d'alerte rapide, renforceront les capacités du Service national de protection civile à intervenir rapidement et efficacement en cas de crise.
32. *Intervention en cas de crise.* Le PAM travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité sociale, le Service national de protection civile et la Croix-Rouge de Guinée-Bissau pour fournir des transferts de type monétaire non assortis de conditions aux ménages durement touchés par les changements climatiques et les chocs socio-économiques, en coordination avec les filets nationaux de protection sociale (effet direct 4 du PSP). L'assistance fournie sous forme de transferts de type monétaire et de bons permettra aux personnes et aux communautés touchées par une crise de satisfaire leurs besoins immédiats. La valeur de l'assistance sera fondée sur les résultats d'une étude destinée à combler le déficit en nutriments et portant sur le coût de l'assortiment alimentaire. Des évaluations rapides des situations d'urgence avec des analyses différenciées par sexe et par âge seront utilisées pour estimer, cartographier et cibler les besoins et les intérêts des personnes et des communautés touchées. Outre les distributions de transferts de type monétaire et de bons, le PAM et ses partenaires renforceront les liens entre les effets directs 1 et 2 du PSP en sensibilisant les personnes et les communautés qui reçoivent une assistance à l'importance des mesures de préparation aux crises, d'intervention et de relèvement rapides, ainsi qu'à celle de la nutrition, de l'éducation et de l'égalité des sexes, qui contribuent de manière essentielle à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la vulnérabilité.
33. *Lien avec le relèvement après une crise et le renforcement de la résilience (effet direct 3 du PSP).* Afin de réduire la vulnérabilité future des personnes touchées de manière répétée par les chocs climatiques et environnementaux, le PAM fournira, au titre de l'effet direct 3 du PSP, un appui supplémentaire aux communautés exposées aux catastrophes au moyen de ses activités de renforcement de la résilience.
34. *Lien avec le renforcement des systèmes (effet direct 4 du PSP).* Outre la fourniture directe d'une assistance liée aux filets nationaux de protection sociale, le PAM apportera, au titre de l'effet direct 4 du PSP, un soutien et des conseils visant à garantir que des fonctions réactives face aux chocs sont intégrées dans le nouveau système de protection sociale.

### **Partenariats**

35. Le PAM continuera de travailler en étroite collaboration avec le Service national de protection civile et le Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité sociale, au titre des mémorandums d'accord existants, pour renforcer la préparation aux crises, les capacités d'intervention et l'aptitude à fournir une assistance de type monétaire de ces deux institutions, et faciliter l'échange d'informations et la coordination entre celles-ci. Le PAM renouvellera et renforcera également sa collaboration avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural et l'Institut national de la statistique sur le suivi de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

36. Le nouvel accent mis sur les systèmes d'alerte rapide axés sur le climat ouvrira la voie à une collaboration plus étroite avec l'Institut national de météorologie et le Ministère de l'environnement et de la biodiversité, ainsi qu'avec les ONG et les organismes des Nations Unies intervenant en Guinée-Bissau dans des domaines tels que les changements climatiques, le financement des risques d'origine climatique et des risques de catastrophe, et la réduction des risques de catastrophe. Le PAM étudiera également les possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et de partenariats avec le monde universitaire, qui permettront d'améliorer la qualité de son assistance technique.

### **Hypothèses**

37. Le contexte institutionnel et politique permet de poursuivre le renforcement des capacités des partenaires nationaux.
38. Un volume minimal de ressources technologiques et humaines est disponible pour permettre la mise en place de systèmes d'alerte rapide dans le pays.

### **Stratégie de transition et de transfert des responsabilités**

39. Grâce aux activités menées au titre de l'effet direct 1 du PSP, le PAM entend former les interlocuteurs nationaux, en particulier les ministères clés et les organismes d'exécution, et les doter des moyens nécessaires pour anticiper et réagir aux chocs de manière autonome.

### **Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, le régime alimentaire ainsi que l'accès aux services de base (notamment la santé, l'éducation et la nutrition) des enfants, des populations vulnérables et des personnes exposées au risque de malnutrition s'améliorent en Guinée-Bissau**

40. Les activités menées au titre de cet effet direct visent à améliorer l'état nutritionnel des groupes de personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les élèves des écoles maternelles et primaires, les femmes et les filles enceintes, les jeunes mères et les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose. Cet effet direct sera obtenu au moyen d'un ensemble intégré d'activités spécifiquement axées sur la nutrition et d'activités à dimension nutritionnelle qui s'attaquent aux causes immédiates et sous-jacentes de la malnutrition. Les mesures comprendront notamment le déploiement d'une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, fondée sur des données factuelles et tenant compte de la problématique femmes-hommes, en partenariat avec le Ministère de la santé publique, ainsi que le renforcement des capacités aux niveaux national et communautaire.
41. L'action menée au titre de cet effet direct permettra également de tirer parti du potentiel de régimes alimentaires nutritifs pour améliorer les résultats scolaires. En veillant à ce que les écoliers de Guinée-Bissau, en particulier les filles et les enfants handicapés, aient accès à des repas sains et nutritifs et à un dispositif complet d'interventions de santé et de nutrition à l'école, les interventions relevant de cet effet direct permettront d'améliorer les taux de scolarisation, de fréquentation scolaire et d'achèvement du cycle primaire. Les interventions consisteront à renforcer les capacités du Ministère de l'éducation, des communautés et des comités de gestion des écoles à gérer et à suivre les activités d'alimentation scolaire, avec pour objectif la prise en main par les acteurs nationaux du programme d'alimentation scolaire.

### **Effet direct stratégique du PAM**

42. Cet effet direct du PSP est en harmonie avec l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

**Domaine d'action privilégié**

43. Cet effet direct du PSP est axé sur les causes profondes.

**Harmonisation avec les priorités nationales**

44. Les interventions relevant de cet effet direct du PSP s'inscrivent dans le droit fil du plan de développement du secteur de l'éducation du pays (2016-2025) et de sa loi de 2019 sur l'alimentation scolaire.

**Produits escomptés**

45. Les quatre produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:

- Produit 2.1: Les enfants des communautés rurales ont accès à des repas scolaires nutritifs et diversifiés, à base de produits locaux, qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour garantir un enseignement de qualité.
- Produit 2.2: Les filles et les enfants handicapés d'âge scolaire ont accès à des rations à emporter et leurs ménages sont en mesure d'envoyer leurs enfants à l'école et/ou de les y laisser plus longtemps, ce qui permet d'obtenir de meilleurs résultats scolaires.
- Produit 3.1: Les enfants, les femmes et les filles enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et leur ménage ont accès à une alimentation nutritive qui permet d'améliorer leur état nutritionnel.
- Produit 3.2: Les populations exposées au risque de malnutrition bénéficient de services de prévention et de traitement améliorés au niveau communautaire, y compris des activités de communication destinées à promouvoir des changements sociaux et comportementaux.

**Activités essentielles**

*Activité 2: Fournir des repas scolaires nutritifs et des rations à emporter aux écoliers pour améliorer les résultats scolaires, et expérimenter des approches visant à renforcer le système national de santé et de nutrition dans les écoles*

46. Conformément au projet qui est celui du Gouvernement en matière d'alimentation scolaire, le PAM continuera de mettre en œuvre et d'étendre les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale – qui concernent actuellement environ la moitié des écoles primaires du pays – afin d'aider le Gouvernement à réaliser son objectif de couverture scolaire universelle d'ici à 2027. Pour obtenir ce résultat, le PAM intensifiera les activités de renforcement des capacités avec le Ministère de l'éducation, qui met en œuvre son propre programme d'alimentation scolaire dans la région de Biombo depuis 2019. Au niveau local, le PAM cherchera à promouvoir la prise en main des activités par les communautés et l'implication de celles-ci en dispensant des formations à l'intention des membres des comités de gestion des écoles, des enseignants et des inspecteurs.
47. Le PAM distribuera sous certaines conditions des rations à emporter aux écolières inscrites en cinquième et sixième année primaires qui assistent à au moins 80 pour cent des cours.

48. Le PAM veillera tout particulièrement à ce que tous les élèves, y compris les enfants handicapés, aient un accès équitable à l'école et à des repas nutritifs. En collaboration avec le Ministère de l'éducation et les partenaires de développement, l'intervention du PAM portera sur le renforcement des capacités de la Direction générale de l'éducation inclusive, récemment créée, ainsi que sur l'amélioration des infrastructures des écoles et des cantines afin de faciliter l'accès des enfants handicapés, la formation des enseignants à l'éducation inclusive et la sensibilisation dans les communautés locales. Le PAM épaulera également le Ministère de l'éducation s'agissant d'expérimenter la distribution de rations à emporter aux enfants handicapés qui assistent à au moins 80 pour cent des cours, afin de leur permettre d'accéder plus facilement à l'école et de les inciter à fréquenter l'école et à terminer le cycle primaire.
49. Dans le cadre de son programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM va intensifier et renforcer les achats d'aliments produits localement, en améliorant la transparence et l'efficacité de l'achat, du stockage et de la distribution des produits alimentaires et en garantissant le respect total des exigences de qualité et de sécurité des aliments. L'activité contribuera également à la diversification des moyens d'existence et à la résilience des petits exploitants agricoles au titre de l'effet direct 3 du PSP.
50. Le PAM fournira des modules de formation spécifiques sur la nutrition, la durabilité environnementale et l'égalité des sexes aux partenaires et aux parties prenantes. Un programme pilote permettra de tester l'intégration de solutions novatrices tenant compte de l'environnement, de la nutrition et de la problématique femmes-hommes dans les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Ces solutions pourraient inclure la création de potagers scolaires pour sensibiliser aux produits nutritifs locaux, la mise en place de fourneaux efficaces dans les écoles et l'expérimentation de biodigesteurs qui transforment les déchets animaux et de cuisine en compost organique pour les jardins scolaires et en biogaz pour la cuisine.

*Activité 3: Fournir des services nutritionnels aux populations exposées au risque de malnutrition, et renforcer ces services aux niveaux national et communautaire*

51. Le PAM continuera à apporter un soutien au Ministère de la santé publique dans le domaine de la prévention et du traitement de la malnutrition au moyen d'un dispositif complet d'interventions spécifiquement axées sur la nutrition et d'interventions à dimension nutritionnelle. Ce dispositif sera guidé par une campagne de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, fondée sur des données factuelles, afin de surmonter les tabous socioculturels liés à l'alimentation, d'améliorer les connaissances sur la nutrition, d'encourager des habitudes alimentaires saines et de promouvoir la consommation d'aliments locaux, en s'appuyant sur les principaux résultats de l'étude destinée à combler le déficit en nutriments.
52. En coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et les ONG partenaires, le PAM aidera le Ministère de la santé publique à intensifier les activités de prévention de la malnutrition dans les régions où la prévalence de la malnutrition chronique est élevée. Il concentrera ses interventions sur les 1 000 premiers jours suivant la conception d'un enfant. Le dispositif d'interventions comprendra des transferts de type monétaire assortis de conditions destinés aux femmes et aux filles enceintes ainsi qu'aux jeunes mères qui fréquentent les établissements de soins locaux pour des consultations prénatales et postnatales et des séances de sensibilisation aux pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. À terme, ce dispositif pourrait être lié aux filets nationaux de protection sociale. Le PAM plaidera auprès du Ministère de la santé publique en faveur du rétablissement d'un système de suivi de la croissance et du développement des enfants de moins de 5 ans.

53. En coordination avec l'UNICEF et le Ministère de la santé publique, le PAM appuiera la mise en œuvre du protocole de gestion intégrée de la malnutrition aiguë modérée, en préconisant un dépistage précoce et la continuité des services de soins par l'intermédiaire des établissements de soins locaux.
54. Le PAM reprendra la mise en œuvre d'un programme d'évaluation, de conseil et d'appui nutritionnels destiné aux personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose dans tout le pays. Les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe recevront un soutien nutritionnel, qui sera complété par des transferts de type monétaire pour celles d'entre elles vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Le PAM continuera également à plaider et à renforcer les capacités nationales pour offrir aux personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et à leur ménage un dispositif complet de services connexes ayant trait à l'alimentation et à la nutrition.
55. Le renforcement des capacités des homologues nationaux sera axé sur l'amélioration de la mise en œuvre d'interventions en matière de nutrition et de lutte contre le VIH tenant compte de la problématique femmes-hommes et sur le renforcement des systèmes alimentaires (liés à l'effet direct 3 du PSP) qui facilitent une alimentation saine et nutritive.
56. Les activités spécifiquement axées sur la nutrition seront complétées par l'intégration de composantes à dimension nutritionnelle dans l'ensemble des interventions du PAM, sur la base des résultats de l'étude destinée à combler le déficit en nutriments et comme indiqué dans les autres effets directs du PSP.

### **Partenariats**

57. Le PAM renforcera sa collaboration avec les ministères de la santé publique et de l'éducation, tout en continuant à participer à des forums multilatéraux, notamment le comité national multisectoriel de la nutrition et le mouvement Renforcer la nutrition, en vue d'accélérer les synergies entre les parties prenantes concernées. Le PAM continuera à inciter le Gouvernement à rejoindre la coalition en faveur de l'alimentation scolaire afin de renforcer la dynamique nationale en matière d'alimentation scolaire.
58. Afin d'intensifier son programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM s'appuiera sur les compétences techniques des partenaires comme l'UNICEF dans le domaine des interventions relatives aux infrastructures, à l'eau et à l'assainissement pour améliorer l'état des écoles et s'assurer que les écoles les plus vulnérables remplissent les conditions requises pour participer au programme. Le PAM s'efforcera également d'établir des partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et les ONG locales afin de sensibiliser les enfants et leur famille à la santé sexuelle et procréative et aux droits qui y sont associés. Parallèlement, le PAM continuera de coordonner ses activités d'alimentation scolaire avec celles de Catholic Relief Services, et élargira l'éventail de ses partenaires coopérants, en renforçant leurs capacités pour optimiser l'achat, le stockage et la distribution de produits alimentaires d'origine internationale et locale. Le PAM continuera également à tirer parti des compétences spécifiques des ONG et des organisations de la société civile partenaires, notamment Handicap international et la confédération nationale des personnes handicapées, et recherchera des possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire.

59. Dans le cadre de ses activités liées à la nutrition, le PAM travaillera en étroite coordination avec l'UNICEF afin de fournir un dispositif complet d'assistance visant à lutter contre la malnutrition; dans le même temps, il collaborera avec l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida pour offrir aux personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et aux personnes exposées au risque de malnutrition un appui concerté en matière de santé par l'intermédiaire de l'équipe de pays des Nations Unies. Le PAM continuera à mettre l'accent sur le renforcement des capacités des centres de santé et des agents de santé communautaires, qui jouent un rôle essentiel s'agissant de fournir une assistance nutritionnelle à la population locale et en assurer le suivi.

### **Hypothèses**

60. Les ONG coopérantes et les entités gouvernementales continuent de disposer des ressources et des capacités nécessaires pour mettre en œuvre les principaux programmes nationaux.

### **Stratégie de transition et de transfert des responsabilités**

61. Le PAM continuera à travailler avec le Gouvernement pour renforcer les systèmes et les outils de gouvernance existants (la loi sur l'alimentation scolaire, les allocations budgétaires correspondantes, etc.), et permettre ainsi au Ministère de l'éducation, qui gère déjà un programme d'alimentation scolaire dans la région de Biombo, de prendre progressivement en charge la mise en œuvre du programme dans les autres régions. Le PAM renforcera les capacités des enseignants, des communautés et des autorités locales afin de faciliter la maîtrise locale des activités d'alimentation scolaire et d'accroître la durabilité du programme.
62. Le PAM continuera d'aider le Ministère de la santé publique à tirer parti du cadre de gouvernance existant (la politique nationale de nutrition, les crédits budgétaires connexes, etc.) pour réussir à mettre en œuvre son plan stratégique multisectoriel relatif à la nutrition. Il aidera le Gouvernement à mobiliser des fonds aux niveaux local et international, tout en plaidant pour une augmentation des crédits budgétaires nationaux alloués aux activités de nutrition. En parallèle, le PAM apportera un appui aux comités intersectoriels aux niveaux central, régional et communautaire moyennant la production de données probantes, le renforcement des capacités et la mise en œuvre d'une stratégie de communication destinée à faire évoluer la société et les comportements, l'objectif étant de renforcer la prise en main des activités de nutrition par les acteurs nationaux et la société civile.

### **Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, la résilience des communautés rurales, en particulier les femmes et les jeunes, face aux changements climatiques et aux chocs et facteurs de stress socio-économiques est renforcée en Guinée-Bissau**

63. Au titre de cet effet direct, le PAM entend fournir aux ménages ruraux un dispositif complet d'assistance qui doit leur permettre de renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et socio-économiques, de diversifier leurs moyens d'existence et d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Compte tenu de la forte participation des femmes aux activités agricoles et de leur accès limité à la prise de décisions financière et politique, des activités spécifiques de renforcement des capacités et de sensibilisation viseront à améliorer l'égalité des sexes au niveau local et à donner aux femmes les moyens de participer pleinement aux activités du PAM et d'en bénéficier.

### **Effet direct stratégique du PAM**

64. Cet effet direct du PSP est en harmonie avec l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

### **Domaine d'action privilégié**

65. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

### **Harmonisation avec les priorités nationales**

66. Le plan *Hora Tchiga* insiste particulièrement sur la nécessité d'améliorer la productivité agricole, de renforcer sa résilience face aux changements climatiques et de soutenir la diversification des moyens d'existence dans les zones rurales.

### **Produits escomptés**

67. Les deux produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:

- Produit 4.1: Les petits exploitants agricoles, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, disposent d'actifs, de connaissances et de capacités améliorés leur permettant de renforcer leur résilience et de produire des aliments nutritifs issus d'une agriculture intelligente face au climat.
- Produit 4.2: Les petits exploitants agricoles et les acteurs de la filière, en particulier les femmes et les jeunes, disposent de capacités de production améliorées, sont en mesure de regrouper les excédents commercialisables et de réduire les pertes après récolte, et ont un meilleur accès aux marchés, grâce aux liens établis avec les écoles.

### **Activités essentielles**

*Activité 4: Mettre en place un dispositif d'appui intégré à l'intention des petits exploitants agricoles, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, afin d'améliorer les moyens d'existence, l'accès aux marchés, les régimes alimentaires et la résilience*

68. Le PAM appuiera les activités de création d'actifs qui permettent d'accroître la résilience des communautés face aux effets des changements climatiques, en particulier les inondations et les sécheresses plus fréquentes et plus graves. En fonction des besoins des personnes et des communautés recevant une assistance, recensés au moyen de la planification communautaire participative, le PAM appuiera l'aménagement intégré des bassins versants à l'échelon local grâce à la mise en œuvre de solutions concernant la réduction des risques de catastrophe, la gestion de l'eau, l'agriculture intelligente face au climat, la remise en état des terres, l'agroforesterie multi-étagée et la conservation des forêts et des mangroves. En améliorant la gestion des ressources naturelles et en renforçant les actifs et les moyens d'existence des ménages, la création d'actifs accompagnée d'activités de renforcement des capacités et de sensibilisation peut également permettre de réduire l'incidence des conflits intercommunautaires et intracommunautaires découlant de la pénurie de ressources. Le PAM veillera à ce que les femmes, qui sont particulièrement touchées par les effets des changements climatiques, aient les moyens voulus pour contribuer à la riposte et en définir la forme. Compte tenu des résultats de l'étude destinée à combler le déficit en nutriments, le PAM encouragera la diversification de la production agricole, en privilégiant les fruits frais, les légumes, les légumineuses, les noix et les aliments d'origine animale qui améliorent les régimes alimentaires.

69. En s'appuyant sur les activités relevant de l'effet direct 1 du PSP, le PAM collaborera avec les autorités nationales et locales pour fournir des informations climatiques sur le "dernier kilomètre", ce qui permettra aux petits exploitants agricoles de prendre des décisions éclairées concernant l'adaptation de leurs moyens d'existence à la variabilité du climat. En collaboration avec ses partenaires, notamment les stations de radio communautaires et les associations locales d'agriculteurs, il diffusera des informations météorologiques qui éclaireront la planification agricole et la préparation aux crises, réduisant ainsi les pertes avant, pendant et après la récolte.



70. Conformément à l'effet direct 2 du PSP, le PAM favorisera la diversification des moyens d'existence et des revenus des petits exploitants agricoles en procédant à des achats locaux pour les repas scolaires et en améliorant l'accès aux marchés locaux. Avec ses partenaires coopérants, il assurera à l'intention des agriculteurs des activités de renforcement des capacités et une formation sur les pratiques agricoles améliorées, la gestion après récolte, la nutrition et l'égalité des sexes. La formation comprendra des modules spécifiques sur la sensibilisation aux risques climatiques et les pratiques agricoles intelligentes face au climat. Dans la mesure du possible, le PAM intégrera les petits exploitants agricoles participant au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale aux activités de création d'actifs, leur offrant ainsi un dispositif complet de mesures d'assistance. Il effectuera également une évaluation de la filière, afin de recenser les possibilités et les défis qui se présentent aux petits exploitants agricoles participant à ce programme et d'adapter ses activités en conséquence.
71. Le PAM apportera aux femmes et à leurs communautés un appui spécifique visant à améliorer l'égalité des sexes et à faire en sorte que les femmes soient en mesure de participer aux activités de renforcement de la résilience menées par le PAM et d'en tirer pleinement parti. Le renforcement des capacités portera sur l'alphabétisation de base, les connaissances financières de base, les droits civiques, y compris l'accès à la terre, la politique et les systèmes judiciaires, et sera mis en œuvre en partenariat avec les ONG locales et les organisations de la société civile.

### **Partenariats**

72. Le PAM s'efforcera de promouvoir les synergies et la collaboration entre les différents ministères, en s'appuyant sur son partenariat de longue date avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural et en renforçant sa collaboration avec les ministères de l'environnement et de la biodiversité, et avec l'administration territoriale et les pouvoirs locaux. Il s'appuiera également sur les compétences des organismes publics, notamment l'Institut national de météorologie et l'Institut de la biodiversité et des zones protégées, pour la mise en œuvre réussie de ses activités relatives à la résilience.
73. Le PAM entend renforcer son partenariat avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, en tirant parti de leurs compétences et de leurs connaissances en matière de conception, de mise en œuvre et de financement de pratiques d'adaptation innovantes pour l'agriculture et le développement rural.
74. Pour ce qui concerne la mise en œuvre de ses activités, le PAM prévoit d'élargir son éventail de partenaires coopérants internationaux et d'organisations de la société civile partenaires en vue d'améliorer la durabilité à long terme de ses efforts de renforcement de la résilience.
75. La diffusion des informations climatiques sur le "dernier kilomètre" à l'intention des petits exploitants agricoles sera l'occasion pour le PAM d'explorer des partenariats novateurs avec les médias et les acteurs de la communication, notamment les radios communautaires et les opérateurs de télécommunications.

### **Hypothèses**

76. Les communautés acceptent d'assumer la responsabilité des programmes de renforcement de la résilience en milieu rural et continuent d'assumer cette responsabilité.

**Stratégie de transition et de transfert des responsabilités**

77. Le PAM assurera l'appropriation nationale des activités de renforcement de la résilience à tous les niveaux en faisant participer les communautés locales à la conception et à la mise en œuvre des activités et en renforçant leur capacité à gérer et à suivre les projets de résilience de manière autonome. Il travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement aux niveaux national et régional, en tirant parti de ses activités de renforcement de la résilience et en améliorant le dialogue entre les décideurs communautaires, régionaux et nationaux.

**Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, le système de protection sociale en Guinée-Bissau est renforcé**

78. Au titre de cet effet direct, le PAM s'efforcera d'aider le Gouvernement à mettre en place les composantes d'un système de protection sociale inclusif, à dimension nutritionnelle et réactif face aux chocs, conformément aux effets directs 1 et 2 du PSP.

**Effet direct stratégique du PAM**

79. Cet effet direct du PSP est en harmonie avec l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

**Domaine d'action privilégié**

80. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

**Harmonisation avec les priorités nationales**

81. Cet effet direct concorde avec la stratégie *Hora Tchiga* et le Plan-cadre de coopération, dans lesquels les filets de sécurité sociale sont présentés comme des facteurs clés de la prévention et de la réduction de la pauvreté.

**Produits escomptés**

82. Le produit suivant permettra d'obtenir cet effet direct du PSP:
- Produit 5.1: Les institutions nationales sont dotées de capacités améliorées s'agissant de collecter et d'analyser les données, de cibler les bénéficiaires et d'assurer une protection sociale aux personnes les plus démunies.

**Activités essentielles**

*Activité 5: Fournir un soutien technique et renforcer les capacités des institutions nationales à l'appui de la mise en place un système de protection sociale efficace, inclusif, à dimension nutritionnelle et réactif face aux chocs*

83. Le PAM, en étroite collaboration avec les organisations partenaires, notamment l'UNICEF et le FNUAP, aidera le Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité sociale à élaborer une stratégie nationale de protection sociale inclusive et à la mettre en œuvre. Pour ce faire, il facilitera le dialogue stratégique avec un large éventail de parties prenantes afin d'assurer l'intégration adéquate de la protection sociale tenant compte des besoins des enfants, de la problématique femmes-hommes et du VIH, de la nutrition, de l'agriculture et du financement et de la gestion des risques de catastrophe. La stratégie favorisera l'accès universel progressif à la protection sociale, en intégrant des mécanismes qui aident les familles pauvres à satisfaire leurs besoins en matière de moyens d'existence et de développement, et visent en particulier à répondre aux besoins des personnes, des ménages et des communautés vulnérables et à lever les obstacles qui les empêchent d'accéder aux services de base.

84. Le soutien apporté par le PAM à la conception et à la mise en œuvre d'un cadre de politiques et de financement consistera notamment à analyser en collaboration avec le Gouvernement les capacités budgétaires de celui-ci et à étudier les façons possibles de mettre en place un système de protection sociale durable englobant le programme d'alimentation scolaire du pays et lié aux mécanismes de financement des risques climatiques et des risques de catastrophe. Le PAM s'attachera également à renforcer la fonction de coordination des organismes publics dont les mandats concernent la protection civile, l'alimentation scolaire et la nutrition. Toutes ces initiatives sont conformes aux effets directs 1 et 2 du PSP.
85. Le PAM contribuera à la mise au point d'un registre social pour la Guinée-Bissau, en recensant les besoins connexes et les besoins des utilisateurs grâce à la conduite de consultations auprès du Gouvernement et des parties prenantes externes, et en définissant les modalités d'élaboration du registre.
86. Conformément aux activités prévues au titre de l'effet direct 1 du PSP, le PAM aidera le Gouvernement à expérimenter et à fournir une assistance de type monétaire non assortie de conditions aux personnes et aux ménages vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, en complétant les initiatives existantes du Gouvernement et en produisant des données factuelles précieuses pour l'élaboration des politiques de protection sociale.
87. Des solutions technologiques, des services et des conseils institutionnels pertinents seront déployés à l'appui de cette activité, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux.

#### ***Partenariats***

88. Le PAM mettra en œuvre ses activités conjointement avec le Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité sociale, en favorisant la collaboration et les synergies avec d'autres ministères, notamment les ministères de l'éducation et de la santé publique.
89. Le PAM encouragera l'apport d'un soutien unifié et cohérent à la protection sociale au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, en exploitant ses partenariats existants avec l'UNICEF et le FNUAP (qui ont vu le jour à l'occasion de la mise en œuvre d'un programme conjoint sur la protection sociale) et en collaborant avec d'autres partenaires de développement, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (dans le cadre de l'activité pilote de coopération en cours), l'Organisation internationale du Travail, les ONG et les organisations de la société civile.

#### ***Hypothèses***

90. Le Gouvernement et les parties prenantes sont dotés de solides capacités s'agissant de concevoir et de gérer les programmes de protection sociale.
91. Le Gouvernement dispose des capacités et des outils technologiques nécessaires pour gérer et mettre à jour un registre social central.

#### ***Stratégie de transition et de transfert des responsabilités***

92. La participation et le rôle de chef de file du Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité sociale dans toutes les activités liées à cet effet direct du PSP amélioreront la prise en main nationale et la durabilité du système de protection sociale, tout en contribuant à renforcer les capacités des partenaires nationaux.

## **4. Modalités d'exécution**

### **4.1 Analyse des bénéficiaires**

93. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base de données factuelles et de consultations avec les communautés et les homologues du Gouvernement.
94. Les évaluations de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence permettront de sélectionner les bénéficiaires de l'effet direct 1 du PSP, en faisant apparaître les communautés et les personnes prioritaires en situation d'insécurité alimentaire et touchées par une crise. Une approche de ciblage rigoureuse sera appliquée pour réduire autant que possible les erreurs d'inclusion et d'exclusion, sur la base de critères d'admissibilité et en tenant compte des multiples dimensions de la vulnérabilité, y compris le sexe, l'âge, le handicap et la source de revenus.
95. Les zones de mise en œuvre et les bénéficiaires des activités relevant de l'effet direct 3 du PSP seront sélectionnés sur la base de l'approche à trois niveaux de la planification, qui comprend une analyse intégrée du contexte pour recenser les communautés les plus vulnérables, une programmation multipartite saisonnière fondée sur les moyens d'existence pour améliorer la conception des politiques, et une planification communautaire participative. Une attention particulière sera accordée à la meilleure façon de cibler les femmes et de répondre à leurs besoins.
96. Pour ce qui concerne l'effet direct 2 du PSP, le PAM continuera de cibler les mêmes bénéficiaires de l'alimentation scolaire que dans le PSP précédent, tout en étendant son programme à de nouvelles écoles à travers le pays, sur la base des taux d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées et en utilisant les critères de ciblage et d'établissement des priorités définis avec le Ministère de l'éducation. Conformément au principe consistant à ne laisser personne de côté, les distributions de rations à emporter du PAM cibleront les filles inscrites en cinquième et sixième année primaires et les enfants handicapés.
97. Le PAM continuera de se concentrer sur les enfants de moins de 5 ans dans les régions où les taux de retard de croissance atteignent 30 pour cent. De nouveaux groupes de personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose, de femmes et de filles enceintes et de jeunes mères bénéficieront d'un soutien nutritionnel et de transferts de type monétaire.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES ANNÉES CONFONDUES)</b>									
<b>Effet direct du plan stratégique de pays</b>	<b>Produit</b>	<b>Activité</b>	<b>Groupe de bénéficiaires</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>Total</b>
1	1.1	1	Tous les groupes	24 500	24 500	24 500	24 500	24 500	<b>122 500</b>
2	2.1	2	Écoliers	196 200	218 000	250 700	283 400	327 000	<b>327 000</b>
	2.2	2	Filles (rations à emporter)	31 500	35 000	40 250	45 500	52 500	<b>52 500</b>
	2.2	2	Enfants handicapés (rations à emporter)	2 000	4 000	6 000	8 000	10 000	<b>10 000</b>
	3.1	3	Filles et femmes enceintes, et jeunes mères	240	300	350	400	450	<b>1 740</b>
	3.1	3	Enfants de moins de 2 ans	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000	<b>280 000</b>
	3.1	3	Enfants de moins de 5 ans	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	<b>15 000</b>
	3.1	3	Personnes sous traitement antirétroviral	300	300	300	300	300	<b>1 500</b>
	3.1	3	Ménages comptant des personnes sous traitement antirétroviral	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	<b>7 000</b>
3	4.1 et 4.2	4	Petits exploitants agricoles	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	<b>25 000</b>
<b>Total (hors chevauchements)</b>				<b>286 340</b>	<b>112 000</b>	<b>122 950</b>	<b>123 000</b>	<b>133 950</b>	<b>778 240</b>

## 4.2 Transferts

98. Les modalités de transfert seront choisies en fonction de données factuelles, des préférences des bénéficiaires, des restrictions imposées par les donateurs et des conclusions de l'étude destinée à combler le déficit en nutriments. D'après une enquête sur le fonctionnement des marchés menée par le PAM dans les 44 marchés suivis dans le pays, tous les marchés sont en mesure de satisfaire la demande liée aux interventions en espèces ou sous forme de bons. Selon les conclusions des enquêtes de suivi post-distribution, la plupart des personnes bénéficiant d'une assistance préfèrent les transferts en espèces en raison de leur souplesse. Une enquête auprès des détaillants, prévue en 2022, fournira des informations qui permettront d'améliorer la fourniture de bons. Une analyse des besoins essentiels menée en 2021 et son suivi prévu en septembre 2022 permettront d'actualiser les valeurs de transfert. Les transferts de type monétaire et les bons-produits sont fournis au titre des effets directs 1, 2 et 3 du PSP, tandis que les produits alimentaires sont distribués uniquement au titre de l'effet direct 2 du PSP.

### 4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

99. Un plan de restructuration du bureau de pays visant à résoudre le problème actuel de sous-effectif sera achevé avant la mise en œuvre du nouveau PSP. Les capacités du bureau de pays seront renforcées dans les domaines de la mise en œuvre des programmes et du renforcement des capacités du Gouvernement, et la représentation équilibrée des femmes et des hommes sera améliorée. Du personnel hautement qualifié sera recruté dans des domaines tels que le renforcement de la résilience, la préparation et l'intervention en cas de crise, la protection sociale, l'alimentation scolaire, la production de données factuelles, le suivi et l'évaluation. Les innovations technologiques permettant d'intensifier la production d'informations climatiques en collaboration avec les entités gouvernementales constitueront un axe majeur. Compte tenu d'une réorientation programmatique concernant les principales questions transversales, le personnel recevra une formation, assurée avec l'appui des agents techniques du bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest.

### 4.4 Partenariats

100. La nature transversale des activités du PSP exige une approche multipartenaire solide. Le PAM s'attachera à tirer parti des compétences techniques d'un large éventail de parties prenantes à tous les stades de la mise en œuvre du PSP afin d'apporter un soutien complet et efficace au Gouvernement.
101. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement en vue du futur transfert de la responsabilité de ses activités, et adoptera à cet égard une approche de mise en œuvre conjointe qui renforce durablement les capacités de ses homologues, lorsque cela est possible. Tout au long de la mise en œuvre des activités du PSP, et par sa participation aux forums sectoriels et multisectoriels, il s'emploiera à renforcer la coopération horizontale entre les ministères afin de favoriser l'apport de réponses intégrées aux défis du développement que le pays doit relever.
102. Au niveau du système des Nations Unies, le PAM entend exploiter la récente collaboration qui a sous-tendu l'élaboration du Plan-cadre de coopération pour améliorer ses synergies avec les autres organismes des Nations Unies, en recherchant des possibilités de programmation conjointe lorsque cela est possible.
103. Le PAM adopte une approche faisant appel à l'ensemble de la société pour atteindre l'objectif Faim zéro, et dans ce cadre, il collabore avec un large éventail d'ONG locales, d'organisations de la société civile, et de communautés et d'homologues au niveau local, notamment les directions régionales des ministères partenaires, les comités de gestion des écoles, les agents de santé communautaires et les associations d'agriculteurs, pour la conception, la mise en œuvre et le suivi conjoints de ses activités. Cette approche lui permettra d'étendre la portée de ses activités de renforcement des capacités et de promouvoir l'appropriation par les acteurs nationaux de ses programmes.
104. Le PAM s'attachera à renforcer ses partenariats avec des entités du secteur privé pour mettre au point des solutions novatrices qui améliorent l'efficacité de ses activités. Par exemple, il étudiera la possibilité de travailler en partenariat avec des opérateurs de télécommunications pour faciliter la diffusion d'informations liées au climat à l'intention des petits exploitants.
105. Les nouveaux axes thématiques du PSP, en particulier la protection sociale et les changements climatiques, nécessitent des partenariats novateurs avec des instituts de recherche et une coopération Sud-Sud et une coopération triangulaire plus fortes.

106. La stratégie de partenariat du PAM est présentée plus en détail dans son plan d'action relatif aux partenariats<sup>20</sup>.

## **5. Gestion de la performance et évaluation**

### **5.1 Modalités de suivi et d'évaluation**

107. Les processus de suivi et d'évaluation des activités du PSP seront pleinement conformes aux normes du PAM, seront harmonisés avec les documents et les directives institutionnels et intégreront les recommandations et les enseignements tirés des évaluations et des analyses antérieures. Le cadre logique du PSP étant parfaitement en phase avec celui du Plan-cadre de coopération, les activités de suivi du PAM contribueront directement au suivi des progrès accomplis au titre de ce plan-cadre.
108. Une étude de référence qui sera menée au cours du premier trimestre de la mise en œuvre du PSP couvrira les nouvelles approches programmatiques de la protection sociale, du renforcement de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques. Des données rétrospectives sur le climat et la sécurité alimentaire seront recueillies selon une approche à trois niveaux afin de générer d'autres valeurs de référence qui permettront d'éclairer le ciblage des bénéficiaires et des zones géographiques ainsi que les programmes en faveur de la résilience.
109. Le bureau de pays continuera à moderniser le processus de suivi en numérisant la collecte des données, en renforçant la protection des données personnelles et en promouvant la visualisation numérique des résultats pour faciliter l'accès aux données. Le mécanisme de réclamation et de remontée de l'information sera renforcé grâce à une meilleure information des communautés sur cet outil et à une amélioration de la documentation des données recueillies. Toutes les activités de suivi tiendront compte de la problématique femmes-hommes, car les femmes et les filles sont les bénéficiaires cibles des programmes d'alimentation scolaire et des programmes liés à la nutrition et à la résilience.
110. Un examen du PSP sera réalisé à mi-parcours, et deux évaluations décentralisées seront lancées: une en 2024 sur la nutrition et une autre en 2025 sur la problématique femmes-hommes. En 2026, le Bureau de l'évaluation conduira une évaluation indépendante du PSP qui répondra aux besoins en matière d'obligation redditionnelle concernant la performance et les résultats d'ensemble du portefeuille de pays du PAM et éclairera l'orientation stratégique future.
111. Les données factuelles issues des activités de suivi et des évaluations seront régulièrement communiquées à la direction du PAM et aux chargés de programme afin d'éclairer la prise de décisions concernant les activités du PAM et leur mise en œuvre.

### **5.2 Gestion des risques**

#### ***Risques stratégiques***

112. L'instabilité politique est le principal risque stratégique, comme l'a confirmé la tentative de coup d'État de février 2022. En tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies, le PAM surveille la situation et contribue aux efforts de consolidation de la paix.
113. Il est probable que les effets des changements climatiques (inondations, sécheresses, élévation du niveau de la mer) s'aggravent, ce qui risque d'exacerber la vulnérabilité des personnes et des communautés recevant une assistance. La mise en place d'un système d'alerte rapide et l'intensification des activités de résilience prévues au titre du PSP permettront d'atténuer ce risque.

---

<sup>20</sup> La version définitive devrait être achevée en juillet 2022.

114. Une diminution des possibilités de financement, causée par la moindre appétence des donateurs pour les investissements en Guinée-Bissau à la suite de la pandémie de COVID-19 et de la crise en Ukraine, pourrait entraîner des ruptures d'approvisionnement. Le PAM élaborera un plan d'action relatif aux partenariats afin de diversifier les ressources.

### ***Risques opérationnels***

115. Les achats de produits alimentaires sont à la merci des perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par des chocs imprévus (COVID-19 et crise en Ukraine). Le PAM planifiera et suivra attentivement ces achats afin de gérer les obstacles en temps voulu.
116. Le système de protection sociale en étant encore à un stade embryonnaire, le succès de la mise en œuvre et la durabilité des activités relevant de l'effet stratégique 4 du PSP sont incertains. Le PAM adoptera une approche progressive en matière de mise en œuvre visant à optimiser la valeur et l'utilisation des produits des partenaires nationaux.
117. Des facteurs tels que la réforme du secteur de la sécurité nationale et la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants liée à la crise en Ukraine augmentent le risque de troubles civils. Pour atténuer ce risque, le PAM continuera d'appliquer et de mettre en œuvre les consignes générales définies par l'Organisation des Nations Unies et de s'assurer que des cadres de gestion des risques sont en place.

### ***Risques fiduciaires***

118. Le principal risque fiduciaire est le détournement de produits alimentaires et d'espèces aux dépens des bénéficiaires prévus. Le PAM atténuera ce risque en sensibilisant ses parties prenantes tout au long de la chaîne d'approvisionnement et en renforçant les dispositions relatives au suivi et à l'obligation redditionnelle.

### ***Risques financiers***

119. Les risques financiers découlent principalement de la fluctuation des monnaies et de l'instabilité des prix des produits de base. Le PAM gèrera son exposition à ces risques de manière centralisée, conformément à ses procédures.

## **5.3 Garanties sociales et environnementales**

120. Conformément au cadre du PAM pour la durabilité environnementale et sociale, toutes les activités du PSP seront examinées, avant leur mise en œuvre, à l'aide de l'outil interne d'analyse des risques environnementaux et sociaux, en vue de garantir qu'elles ne causent pas de dommages involontaires à l'environnement, aux personnes ou aux communautés. Afin d'assumer pleinement sa responsabilité à l'égard des populations auxquelles il vient en aide, le PAM a mis en place une ligne téléphonique directe gratuite, qui en est à sa quatrième année de fonctionnement. Grâce à cette ligne, tous les bénéficiaires, leurs familles et les membres de la communauté peuvent directement faire part de leurs préoccupations et de leurs suggestions au personnel du PAM, dans le respect total de l'anonymat.
121. En outre, le bureau de pays s'efforce de limiter l'impact environnemental de ses opérations d'appui par la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale axé sur l'efficacité énergétique et la décarbonisation, la gestion des déchets et de l'eau, les achats durables et l'organisation des réunions fondée sur solutions numériques qui permettent de réduire les émissions des transports aériens.



## 6. Des ressources axées sur les résultats

### 6.1 Budget du portefeuille de pays

122. Le PAM consacrera environ deux tiers du budget du PSP à l'effet direct 2 du PSP, qui comprend des activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale et des activités spécifiquement axées sur la nutrition. Le tiers restant est réparti entre les effets directs 1, 3 et 4 du PSP, l'effet direct 4 recevant la plus petite part, car il ne couvre que les activités de renforcement des capacités. Des ressources suffisantes seront allouées à la mise en œuvre des activités contribuant à l'obtention des effets directs liés à l'égalité des sexes.
123. Les ressources sont généralement allouées au fur et à mesure, ce qui permet d'intensifier progressivement les activités du PAM. Les ressources consacrées à l'effet direct 4 du PSP atteignent leur maximum en 2024 pour couvrir le travail de terrain et la collecte de données dans la plupart des villages du pays afin d'éclairer la conception d'un registre social.

Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2023	2024	2025	2026	2027	Total
1	1	1 351 111	1 337 993	1 326 964	1 330 519	1 315 832	<b>6 662 420</b>
2	2	15 522 154	17 077 560	19 420 423	21 835 842	24 673 872	<b>98 529 850</b>
2	3	2 888 648	3 055 277	2 913 297	2 930 181	2 906 780	<b>14 694 183</b>
3	4	1 680 956	1 609 636	1 611 253	1 619 660	1 605 905	<b>8 127 409</b>
4	5	473 226	953 331	576 175	577 890	479 570	<b>3 060 192</b>
<b>Total</b>		<b>21 916 095</b>	<b>24 033 798</b>	<b>25 848 111</b>	<b>28 294 092</b>	<b>30 981 958</b>	<b>131 074 054</b>

### 6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation des ressources

124. Dans le cadre du précédent PSP, le PAM dépendait principalement des contributions versées par un petit nombre d'États donateurs et de donateurs multilatéraux stratégiques, ainsi que des fonds de financement commun des Nations Unies. À quelques exceptions près, le PAM recevait principalement des contributions annuelles, ce qui nuisait à la prévisibilité des ressources. En outre, la réduction de sa base de donateurs a entraîné des déficits de financement occasionnels, ce qui a empêché de mettre pleinement en œuvre certaines activités prévues.
125. Afin de mobiliser des financements suffisants pour la mise en œuvre du nouveau PSP, le PAM consolidera les partenariats existants avec les donateurs stratégiques, tout en s'efforçant d'élargir et de diversifier sa base de donateurs. Il donnera la priorité aux contributions pluriannuelles souples, qui permettent d'améliorer la prévisibilité des ressources et d'optimiser l'affectation des ressources aux différents effets directs.
126. Les activités nutritionnelles menées au titre de l'effet direct 2 du PSP étant entièrement financées, grâce aux contributions pluriannuelles versées par le Ministère des finances en application d'un accord de conversion de créances conclu entre les gouvernements de la Guinée-Bissau et de l'Espagne, le PAM se concentrera sur la mobilisation de financements prévisibles et souples pour les activités liées à l'intervention en cas de crise, à l'alimentation scolaire utilisant la production locale, à la résilience et à la protection sociale.

127. Compte tenu de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques en tant que thème intersectoriel dans l'ensemble de ses effets directs stratégiques, le PAM entend faire de plus en plus appel aux sources de financement climatique pour appuyer ses activités. Les États donateurs qui ont inscrit le climat parmi leurs priorités de financement et les fonds multilatéraux seront sollicités.
128. Le PAM étudiera également les possibilités de collaborer avec le Gouvernement bissau-guinéen, les ONG partenaires et les organismes des Nations Unies pour mettre en évidence l'importance des questions de sécurité alimentaire et de nutrition au sein de la communauté internationale, en vue de mobiliser conjointement des fonds en faveur du programme national de développement établi par le Gouvernement.

## ANNEXE I

## CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA GUINÉE-BISSAU (JANVIER 2023-DÉCEMBRE 2027)

## ODD 2: Faim zéro

## Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation

**Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise en Guinée Bissau sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les chocs**

Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

## Hypothèses

Disponibilité de ressources suffisantes (humaines, logistiques, financières) pour l'assistance alimentaire et nutritionnelle; possibilité d'accéder aux zones touchées par des crises.

## Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

## Activités et produits

### **1. Apporter une assistance aux populations touchées par une crise et renforcer les capacités des partenaires nationaux et des communautés locales en matière de préparation et d'intervention (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)**

1.2 Les autorités nationales et locales disposent de capacités renforcées pour se préparer et faire face aux changements climatiques et aux chocs socio-économiques (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2 Les autorités nationales et locales disposent de capacités renforcées pour se préparer et faire face aux changements climatiques et aux chocs socio-économiques (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les personnes touchées par des chocs ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance monétaire et à des services qui leur permettent de satisfaire leurs besoins essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les personnes touchées par des chocs ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance monétaire et à des services qui leur permettent de satisfaire leurs besoins essentiels (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

**Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, le régime alimentaire ainsi que l'accès aux services de base (notamment la santé, l'éducation et la nutrition) des enfants, des populations vulnérables et des personnes exposées au risque de malnutrition s'améliorent en Guinée-Bissau**

Effet direct stratégique 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Causes profondes

## Hypothèses

s.o.

## Indicateurs d'effet direct

Variation annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Taux d'abandon des personnes participant aux programmes de traitement antirétroviral, de traitement antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS) ou de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Taux d'obtention de diplôme/taux d'achèvement des études

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)

## Activités et produits

### **2. Fournir des repas scolaires nutritifs et des rations à emporter aux écoliers pour améliorer les résultats scolaires, et expérimenter des approches visant à renforcer le système national de santé et de nutrition dans les écoles (1.5: Programmes en milieu scolaire)**

2.1 Les enfants des communautés rurales ont accès à des repas scolaires nutritifs et diversifiés, à base de produits locaux, qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour garantir un enseignement de qualité (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1 Les enfants des communautés rurales ont accès à des repas scolaires nutritifs et diversifiés, à base de produits locaux, qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour garantir un enseignement de qualité (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1 Les enfants des communautés rurales ont accès à des repas scolaires nutritifs et diversifiés, à base de produits locaux, qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour garantir un enseignement de qualité (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1 Les enfants des communautés rurales ont accès à des repas scolaires nutritifs et diversifiés, à base de produits locaux, qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour garantir un enseignement de qualité (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.2 Les filles et les enfants handicapés d'âge scolaire ont accès à des rations à emporter et leurs ménages sont en mesure d'envoyer leurs enfants à l'école et/ou de les y laisser plus longtemps, ce qui permet d'obtenir de meilleurs résultats scolaires (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.2 Les filles et les enfants handicapés d'âge scolaire ont accès à des rations à emporter et leurs ménages sont en mesure d'envoyer leurs enfants à l'école et/ou de les y laisser plus longtemps, ce qui permet d'obtenir de meilleurs résultats scolaires (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.2 Les filles et les enfants handicapés d'âge scolaire ont accès à des rations à emporter et leurs ménages sont en mesure d'envoyer leurs enfants à l'école et/ou de les y laisser plus longtemps, ce qui permet d'obtenir de meilleurs résultats scolaires (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

### **3. Fournir des services nutritionnels aux populations exposées au risque de malnutrition, et renforcer ces services aux niveaux national et communautaire (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)**

3.1 Les enfants, les femmes et les filles enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et leur ménage ont accès à une alimentation nutritive qui permet d'améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.1 Les enfants, les femmes et les filles enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et leur ménage ont accès à une alimentation nutritive qui permet d'améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.1 Les enfants, les femmes et les filles enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et leur ménage ont accès à une alimentation nutritive qui permet d'améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.1 Les enfants, les femmes et les filles enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et leur ménage ont accès à une alimentation nutritive qui permet d'améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.2 Les populations exposées au risque de malnutrition bénéficient de services de prévention et de traitement améliorés au niveau communautaire, y compris des activités de communication destinées à promouvoir des changements sociaux et comportementaux (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.2 Les populations exposées au risque de malnutrition bénéficient de services de prévention et de traitement améliorés au niveau communautaire, y compris des activités de communication destinées à promouvoir des changements sociaux et comportementaux (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.2 Les populations exposées au risque de malnutrition bénéficient de services de prévention et de traitement améliorés au niveau communautaire, y compris des activités de communication destinées à promouvoir des changements sociaux et comportementaux (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

**Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, la résilience des communautés rurales, en particulier les femmes et les jeunes, face aux changements climatiques et aux chocs et facteurs de stress socio-économiques est renforcée en Guinée-Bissau**

Effet direct stratégique 3: Les populations disposent de moyens d'existence renforcés et durables

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

### Hypothèses

s.o.

### Indicateurs d'effet direct

Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Score des services climatologiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée



Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

## Activités et produits

### **4. Mettre en place un dispositif d'appui intégré à l'intention des petits exploitants agricoles, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, afin d'améliorer les moyens d'existence, l'accès aux marchés, les régimes alimentaires et la résilience**

#### **(1.8: Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)**

4.2 Les petits exploitants agricoles et les acteurs de la filière, en particulier les femmes et les jeunes, disposent de capacités de production améliorées, sont en mesure de regrouper les excédents commercialisables et de réduire les pertes après récolte, et ont un meilleur accès aux marchés, grâce aux liens établis avec les écoles (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

4.1 Les petits exploitants agricoles, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, disposent d'actifs, de connaissances et de capacités améliorés leur permettant de renforcer leur résilience et de produire des aliments nutritifs issus d'une agriculture intelligente face au climat (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1 Les petits exploitants agricoles, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, disposent d'actifs, de connaissances et de capacités améliorés leur permettant de renforcer leur résilience et de produire des aliments nutritifs issus d'une agriculture intelligente face au climat (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1 Les petits exploitants agricoles, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, disposent d'actifs, de connaissances et de capacités améliorés leur permettant de renforcer leur résilience et de produire des aliments nutritifs issus d'une agriculture intelligente face au climat (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

## ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

### Cible 9 de l'ODD 17: Renforcement des capacités

**Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, le système de protection sociale en Guinée-Bissau est renforcé**

Effet direct stratégique 4: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

### Hypothèses

Aucune catastrophe naturelle majeure ne se produit; la stabilité politique est assurée.

### Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes bénéficiant (bénéficiaires indirects du PAM) des systèmes ou des programmes de protection sociale nationaux pour lesquels le PAM a fourni un appui technique

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

### Activités et produits

#### **5. Fournir un soutien technique et renforcer les capacités des institutions nationales à l'appui de la mise en place un système de protection sociale efficace, inclusif, à dimension nutritionnelle et réactif face aux chocs (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)**

5.1 Les institutions nationales sont dotées de capacités améliorées s'agissant de collecter et d'analyser les données, de cibler les bénéficiaires et d'assurer une protection sociale aux personnes les plus démunies (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

## ODD 2: Faim zéro

### CC.1. Protection

#### Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

### CC.2. Obligation redditionnelle

#### Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Pourcentage de bureaux de pays et d'unités du PAM respectant ou dépassant les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

### CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

#### Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

**CC.4. Durabilité environnementale****Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Pourcentage de bureaux du PAM appliquant un système de gestion environnementale

## ANNEXE II

RATIONS ALIMENTAIRES ( <i>grammes/personne/jour</i> ) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ( <i>dollars/personne/jour</i> ) PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ										
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP							Effet direct 3 du PSP	
	Activité 1	Activité 2			Activité 3				Activité 4	
Type de bénéficiaires	Personnes touchées par une crise	Bénéficiaires de l'alimentation scolaire	Ration à emporter (filles)	Ration à emporter (enfants handicapés)	Enfants de 6 à 23 mois	Enfants de 24 à 59 mois	Filles et femmes enceintes, et jeunes mères	Personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose (sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe)	Membres des familles de personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose	Petits exploitants agricoles
Modalité	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Céréales		120								
Légumes secs		20								
Huile		10						25		
Sel		3								
Sucre										
Tubercules		50								
Poisson en conserves		20								
Riz			250	250						
Super Cereal								250		
Super Cereal Plus					100	200				

<b>RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ</b>										
	<b>Effet direct 1 du PSP</b>	<b>Effet direct 2 du PSP</b>								<b>Effet direct 3 du PSP</b>
	<b>Activité 1</b>	<b>Activité 2</b>			<b>Activité 3</b>					<b>Activité 4</b>
<b>Type de bénéficiaires</b>	<b>Personnes touchées par une crise</b>	<b>Bénéficiaires de l'alimentation scolaire</b>	<b>Ration à emporter (filles)</b>	<b>Ration à emporter (enfants handicapés)</b>	<b>Enfants de 6 à 23 mois</b>	<b>Enfants de 24 à 59 mois</b>	<b>Filles et femmes enceintes, et jeunes mères</b>	<b>Personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose (sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe)</b>	<b>Membres des familles de personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose</b>	<b>Petits exploitants agricoles</b>
<b>Modalité</b>	<b>Transferts de type monétaire</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Transferts de type monétaire</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Transferts de type monétaire</b>	<b>Transferts de type monétaire</b>
Micronutriments en poudre										
Total kcal/jour		652	900	900	394	787		1 175		
% de kcal d'origine protéique		11,3			17	17		16		
Transferts de type monétaire ( <i>dollars/personne/ jour</i> )	0,4						0,27		0,27	3
Bons-produits ( <i>dollars/personne/ jour</i> )	0,4									3
Nombre de jours d'alimentation par an	90	172	172	172	90	180	180	180	180	60

**ANNEXE III**

<b>TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR</b>		
<b>Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>
Céréales	36 416	12 090 259
Légumes secs	4 387	7 515 425
Huile et matières grasses	2 200	2 977 163
Aliments composés et mélanges	5 494	7 543 262
Autres	16 013	31 080 215
<b>Total (produits alimentaires)</b>	<b>64 511</b>	<b>61 206 323</b>
Transferts de type monétaire		9 429 237
<b>Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)</b>	<b>64 511</b>	<b>70 635 560</b>

## ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS <i>(en dollars)</i>					
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	5 115 373	93 880 818	5 815 852	2 500 350	<b>107 312 393</b>
Mise en œuvre	823 746	7 128 616	1 429 230	225 348	<b>9 606 940</b>
Coûts d'appui directs ajustés	316 674	5 304 213	386 288	147 721	<b>6 154 896</b>
<b>Total partiel</b>	<b>6 255 793</b>	<b>106 313 646</b>	<b>7 631 370</b>	<b>2 873 420</b>	<b>123 074 229</b>
Coûts d'appui indirects <i>(6,5 pour cent)</i>	406 627	6 910 387	496 039	186 772	<b>7 999 825</b>
<b>Total</b>	<b>6 662 420</b>	<b>113 224 033</b>	<b>8 127 409</b>	<b>3 060 192</b>	<b>131 074 054</b>



## Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance